



Le saviez-vous ?

Les Hôpitaux Publics Euréliens mettent également en place le dispositif HandiSanté, pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à des soins de qualité.

Les médecins de différentes spécialités (MPR, stomatologie, gynécologie, etc..) ont à leur disposition des plateaux techniques et espaces de consultation dédiés, adaptés aux besoins spécifiques et aux contraintes liées au handicap.

Conception : EMSSR28 M Tremblay - Service Communication MP-Centre Hospitalier de Dreux V7 - Fev 2024

# Équipe Mobile EMSSR 28



Expertise et Coordination  
Atteintes Neurologiques et Locomotrices

# Équipe Mobile EMSSR 28

Expertise et Coordination  
Atteintes Neurologiques et Locomotrices



02 37 51 53 58

[emssr28@ch-dreux.fr](mailto:emssr28@ch-dreux.fr)

[emssr28@ch-dreux.mssante.fr](mailto:emssr28@ch-dreux.mssante.fr)

Centre hospitalier de Dreux  
EMSSR 28 - Service MPR  
44 avenue Kennedy 28100 DREUX



[www.ch-dreux.fr](http://www.ch-dreux.fr)

omnidoc

Ergothérapeutes, assistante sociale, secrétaire et médecin MPR se déplacent sur tout le département d'Eure-et-Loir. Ils évaluent, conseillent et orientent les soignants et les familles pour favoriser le maintien à domicile et contribuer à améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.



Secrétariat Handisanté :

02 37 33 42 96  
02 37 51 53 58



## Qui sommes-nous ?



Une équipe mobile pluridisciplinaire spécialisée dans la réadaptation et le handicap neurolocomoteur :

- Un médecin MPR référent
- Une ergothérapeute coordinatrice
- Deux ergothérapeutes
- Une assistante sociale
- Une secrétaire



## Qui est concerné ?

Toute personne âgée de plus de 18 ans :

- En situation de handicap neurolocomoteur avec ou sans trouble cognitif
- Domiciliée en Eure et Loir
- Rencontrant des difficultés à maintenir son autonomie au quotidien ou dont les soignants et aidants familiaux sont en difficulté

L'EMSSR 28 intervient partout en Eure et Loir : à domicile, à l'hôpital ou en établissement médico-social.



## Quelles sont nos missions ?



- Évaluation de la personne, de ses besoins et de ses activités quotidiennes
- Évaluation de son lieu de vie et de son environnement humain et matériel (véhicule, fauteuil roulant, etc...)
- Aide à l'élaboration d'un projet de soin et d'un projet de vie
- Formulation d'un avis de spécialité MPR
- Conseil en aménagement de l'environnement, préconisation et essai d'aides techniques
- Conseil, formation et information aux aidants professionnels et familiaux
- Accompagnement aux démarches administratives
- Orientation de la personne vers les consultations de spécialité, structures, associations ou professionnels de santé pertinents
- A l'issue de l'intervention, rédaction d'un compte-rendu à destination de la personne et de son médecin traitant

## Qui peut nous solliciter ?




- Les établissements médicaux sociaux
- Les services hospitaliers
- Les professionnels de santé libéraux (médecins traitants, infirmiers, etc...)
- Les travailleurs sociaux
- Les réseaux de santé du département
- Les intervenants à domicile



## Comment faire appel à nous ?

Un formulaire de demande d'intervention à nous retourner par mail ou par courrier est disponible auprès de notre secrétariat, ou téléchargeable sur le site internet : [www.ch-dreux.fr](http://www.ch-dreux.fr).

Retrouvez-nous également sur la plateforme de téléexpertise  **omnidoc**.

Après réception d'une demande, l'EMSSR 28 s'engage à vous répondre dans les meilleurs délais.

